

République française

DEPARTEMENT DU GERS

### Séance du lundi 28 avril 2014

Date de la convocation: 22/04/2014

**Date d'affichage de la convocation : 22/04/2014**

**Membres en exercice** : 11  
*L'an deux mille quatorze et le vingt huit avril 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoquée, s'est réunie à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire*

**Présents** : 10  
**Présents** : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Olivier FOUCONNIER, Bertrand LABOURDERE, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE, Guy CLARAC

**Votants**: 10

**Pour**:  
10

**Secrétaire de séance**:  
CERETTO Eric

**Représentés**:

**Excusés**:

**Absents**: Laurence MASSEY

### Objet: (Réf. 7.10) VENTE PIERRES CIMETIERE - DE\_2014\_15

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'à la suite de la démolition d'un caveau en état d'abandon, les pierres issues de cette construction obstruent un coin du cimetière communal.

Monsieur le Maire soumet au Conseil la nécessité de les vendre afin de préserver la sécurité et la salubrité de ce lieu public. Il propose à l'Assemblée la candidature de M. Fabien BERGES, Négocio Matériaux Anciens, domicilié "La Blanquette" 82340 AUVILLAR, intéressé par cette vente pour un montant de 500 € TTC.

Il demande au Conseil de donner son avis.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

. DECIDE la vente de ces pierres à M. Fabien BERGES, Négocio Matériaux Anciens, domicilié "La blanquette" 82340 AUVILLAR et ce pour un montant de 500 €.

. MANDATE Monsieur le Maire d'établir le titre de recette correspondant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire : Guy FAVAREL.